

Décision Générale colonial

Décision n° 5-76-1903 mouvement

n° 5-76-1903

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 15 janvier 1903
Numéro JO n° 76 du 01/02/1903	Date du numéro 1 février 1903

TEXTE INTÉGRAL

le canotier Ghaleb Barré est licencié de son emploi pour négligence dans son service, et remplacé par le nommé Ali Dankali, aux mêmes conditions.